



Journée romande d'étude et de débats de l'ASFRIS

11 novembre 2014

Atelier B.2.

L'expérience d'un réel « contre-rôle » pour les acteurs du social fribourgeois.

L'association Trait d'union développe un discours d'indiscipline en défendant l'amélioration de la collaboration interprofessionnelle visant au renforcement du travail de réseau et au décroisement des institutions, elle s'inscrit en **contestation** de modèles prônant le découpage et le morcellement des problématiques sociales. Elle se bat également contre des modèles gestionnaires des problématiques sociales qui consisteraient pour nos institutions à être autocentrées sur leurs pratiques et leurs intérêts.

Trait d'union défend une vision solidaire et participative de tous dans l'analyse et l'élaboration des problématiques sociales et des pistes d'intervention. Elle promeut un travail de réseau réalisé pour et par les acteurs sociaux au service du bénéficiaire, en interrogeant certains dispositifs qui fragilisent la coopération et le travail collectif.

En défendant également les intérêts des destinataires de l'action sociale, Trait d'union se profile en **rébellion** face à l'image parfois si facilement diffusée du « bénéficiaire-abuseur ». En développant des actions de promotion de l'action sociale, elle fait preuve de **résistance** quand à une action sociale qui ne serait dictée que par des injonctions économiques. Par l'invitation régulière de politiciens, de représentants de l'Etat ou d'institutions à nos actions, un certain discours de **désobéissance** peut se construire en tant que membre face aux politiques étatiques ou institutionnelles.

Les actions de Trait d'union permettent à nos membres de s'ouvrir une réelle **marge de manœuvre** en tant qu'acteur social au-delà de leurs fonctions professionnelles ou de leur attachement institutionnel. Ils trouvent dans notre association la possibilité de révéler les **enjeux du terrain** en revendiquant une expertise inestimable qui est basée sur des connaissances pragmatiques et professionnalisées. L'acteur social peut ainsi se positionner, participer au développement des dispositifs sociaux et des politiques sous-jacentes et prendre des risques qui sont portés par un collectif constructif.

C'est un travail social comme discipline professionnelle indisciplinée qui se construit. Cette construction s'opère sur les besoins du terrain, sur les nécessités sociales objectivées par des acteurs sociaux qui veulent ensemble trouver des réponses, réaliser des résultats. Notre engagement professionnel nous réunit, le terrain nous relie, l'action sociale se construit en déliant les langues et en osant un discours pragmatique. Les enjeux liés à l'intervention sociale peuvent être réellement pointés par les actions de Trait d'union sans prendre en otage le bénéficiaire ou l'institution.

Pour Trait d'Union

Claude Blanc
Président
079/669.70.87

Sabine Corzani
Vice-présidente
076/679.81.40

www.trait-dunion.ch